



NEW RANCARD

Animations spectaculaires
Recherche du moi-même
Bar-Bufferet

Siège social : Mairie - 44440 TEILLÉ

☎ 07.86.85.47.87.

new.rancard@wanadoo.fr www.new-rancard.com

AUX PARTICIPANT.E.S (et futurs participant.e.s) à *La Fabrik de Théâtre*

Teillé le 10 juillet 2025

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Nous avons le plaisir de vous informer que les activités de *La Fabrik de théâtre*, reprendront
le mercredi 17 septembre 2025

Les cours auront lieu au *Nouveau Théâtre de Teillé*, route de la Halte.

Cet atelier est ouvert à toutes et à tous, à partir de 8 ans révolus à la date du 1^{er} cours.

Afin de vous présenter le fonctionnement de cet atelier nous vous proposons une rencontre, dans le cadre de notre assemblée générale qui aura lieu

Le Jeudi 11 septembre, à 19h30, au Théâtre.

A cette occasion notre animatrice Virginie Frappart (*Comédienne et Metteuse en scène Nantaise, du Groupe artistique Alice*), vous présentera son travail et pourra répondre à vos questions.

Les cours auront lieu les mercredis des périodes scolaires (sauf 05.11, entre les 2 w-end de "Variétés"),
- de 17h15 à 18h15 pour les jeunes
- de 18h30 à 20h pour les ados
- de 20h15 à 22h15 pour les adultes **UN MERCREDI SUR DEUX**

La participation financière est de 70 À 95 € par trimestre, selon la durée du cours vous concernant. L'adhésion à l'association est de 6 € pour les adultes et de 2 € pour les - de 14 ans. Cette inscription comprend des entrées aux spectacles de la saison du **Nouveau Théâtre de Teillé**, qui font partie intégrante de la formation.

Nous vous remercions de bien vouloir nous remettre, lors de notre première rencontre, la fiche d'inscription complétée, accompagnée de votre règlement (*un chèque de la totalité ou trois chèques pour chaque trimestre*) à l'ordre de *New Rancard*.

Le premier cours étant « sans engagement », le règlement ne sera encaissé qu'ultérieurement, avec votre accord.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,
Nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Le conseil d'administration

P.S. : Si vous connaissez des personnes intéressées, n'hésitez pas à les inviter aux cours « d'essai ».
Merci

(Les dates des ateliers Adultes sont soulignées)

Calendrier	<u>17.09</u>	24.09	<u>01.10</u>	08.10	<u>15.10</u>	(VAC.)	(VAR.)	12.11	<u>19.11</u>	26.11	<u>03.12</u>	10.12
des cours	<u>17.12</u>	(VAC)	07.01.	<u>14.01</u>	21.01	<u>28.01</u>	04.02	<u>11.02</u>	(VAC.)	04.03	<u>11.03</u>	18.03
saison 25/26	<u>25.03</u>	01.04	<u>08.04</u>	(VAC.)	<u>29.04</u>	06.04	<u>20.05</u>	27.05				

Présentation publique les vendredi 29 et samedi 30 mai 2025 (Théâtralalère #13)

Les participants aux ateliers sont invités à tous les spectacles de la saison de NR au Théâtre de Teillé !



NEW RANCARD

Animations spectaculaires
Recherche du moi-même
Bar-Buffer

Siège social : Mairie - 44440 TEILLÉ

La Fabrik de théâtre

ATELIER THÉÂTRE à TEILLE

FICHE D'INSCRIPTION saison 25-26

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naiss : _____

Tél Port : _____ Mail : _____ @ _____
(Ad-Mail : écrire en capitales ou très lisiblement SVP)

Pour les mineurs, Nom, Prénom et N° de tél.

- Du parent 1 : _____ Port. : _____

- Du parent 2 : _____ Port. : _____

Adresse : _____

C.P. : _____ Commune : _____

Date : _____ Signature : _____

Ci-joint mon règlement, par C.B. à l'ordre de New Rancard (J1 , J3 , Ado1 , Ado3 , Adl1 , Adl3)

✂

Modalités de règlement : Par chèque ou par virement :

Ass New Rancard

IBAN : **FR76 1027 8360 0300 0113 9020 191**

BIC : **CMCIFR2A**

Jeunes

J1 - Un Chèque/Virement de la totalité y compris l'adhésion annuelle (70 € x 3 T + 2 € = **212 €**)

J3 - Trois Chèques/Virements, dont l'un augmenté de l'adhésion annuelle (72 €, 70 € et 70 €)

Ados

Ado1 Un Chèque/Virement de la totalité y compris l'adhésion annuelle (85 € x 3 T + 2 € = **257 €**)

Ado3 Trois Chèques/Virements, dont l'un augmenté de l'adhésion annuelle (87 €, 85 € et 85 €)

Adultes

Adl1 Un Chèque/Virement de la totalité y compris l'adhésion annuelle (75 € x 3 T + 6 € = **231 €**)

Adl3 Trois Chèques/Virements, dont l'un augmenté de l'adhésion annuelle (81 €, 75 € et 75 €)

Responsabilité à l'égard des jeunes mineurs – Rappel

La responsabilité de l'association à l'égard des enfants qu'elle accueille, est limitée

- Au lieu où se déroule l'activité (ici : l'intérieur du théâtre)
- Et aux horaires de l'activité (transmis avec le présent courrier de début de saison)

En cas d'absence ou de retard de l'animatrice-teur de l'atelier, nous mettons tout en œuvre pour vous en informer le plus vite possible. Dans le doute, et quoi qu'il en soit, nous demandons aux adultes qui déposent les jeunes au théâtre, de

s'assurer de la présence de l'animateur-ice avant de repartir..